



Réunion du 12 novembre 2018

Présents : MM. Alain CABERLON – André MAGNIN
Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, composition des équipes, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette.

COURRIERS REÇUS

- Riorges : concernant changement d'horaire pour la rencontre du 18/11/18 : manque accord de Nord Roannais.
- Nord Roannais : concernant horaire équipe 2 à domicile : nécessaire fait.

MODIFICATIONS

- D4 Poule E :

Le match n°20495171 du 07/10/18, **Montagny 1 – Mayotte 1**, donné à rejouer par la Commission des Règlements, se déroulera le **dimanche 2 décembre à 14h30**.

Le match n°20495063, programmé le 18/11/18, **Cours 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **vendredi 30 novembre à 20h30** (cause rugby) : accord des deux clubs.

- D5 Poule H :

Le match n°20495733, programmé le **dimanche 25 novembre**, St Haon le Vieux 2 – Les Noës 1, est inversé et devient **Les Noës 1 – St Haon Le Vieux 2, à 14h30** : accord des deux clubs.

Le match n°20495744, programmé le **dimanche 16 décembre**, Briennon 2 – Ouches 2, se jouera à **14h30** au lieu de 12h30 : accord des deux clubs.